

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Direction Juridique, Statutaire et Règlementaire

Affaire suivie par : Laetitia BERNARDINI-FRICERO

Tél : +33(0)4 89 15 10 94

Mail : direction-juridique@univ-cotedazur.fr

Arrêté DJSR n°...99.../2021

LE PRESIDENT D'UNIVERSITE COTE D'AZUR

VU le Code de l'éducation, notamment son article R. 811-24,

VU l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018, relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

VU le décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019, portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU l'élection de M. Jeanick BRISSWALTER, en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du Conseil d'administration du 9 janvier 2020,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Mme Caroline BLOCH, assistante des affaires juridiques au sein de la Direction des études et de la formation d'Université Côte d'Azur, est mise à disposition de la Section disciplinaire du Conseil académique de l'établissement, compétente à l'égard des Usagers, en qualité de Secrétaire.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BLOCH, Mme Audrey BOUCHET, chargée des affaires juridiques au sein de la Direction des études et de la formation d'Université Côte d'Azur, et en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, M. Pascal CREMOUX, Directeur administratif de la Direction des études et de la formation d'Université Côte d'Azur, sont mis à disposition de la Section disciplinaire du Conseil académique de l'établissement, compétente à l'égard des Usagers, en qualité de Secrétaire.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 45/2021 du 1^{er} mars 2021.

Il est soumis à publicité. Il sera publié sur le portail internet d'Université Côte d'Azur et consultable de manière permanente au sein de la Direction Juridique, Statutaire et Règlementaire de l'établissement.

ARTICLE 4 :

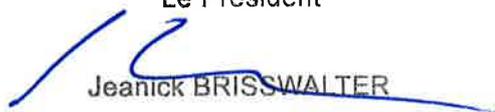
Le Directeur Général des Services d'Université Côte d'Azur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Nice, le 15 septembre 2021

Le Président d'Université Côte d'Azur,
M. Jeanick BRISSWALTER



Université Côte d'Azur
Le Président


Jeanick BRISSWALTER

Copie :

M. le Recteur

M. le Directeur Général des Services

Les personnels intéressés